le Ministre de la Marine. Daignez recevoir M.r le Cte les assurances réitérées de la haute considération avec laquelle &c. Paris ce 22 Mai 1828. S. Ex. M.r le Cte de la Ferronnays.

Juin. Monsieur le Comte J'ai l'honneur de porter à la connaissance de V. Ex.ce l'exemplaire ci-joint de la protestation que les Ministres de S. M. l'Empereur près les Cours de Vienne & Londres ont adressé à la Nation Portugaise contre les attentats dernièrement commis en Portugal en opposition à l'autorité légitime de S. M. le Roi D. Pedro IV: et pour que mes sentiments ne soient nullement équivoques, je me fais aussi un honorable devoir de déclarer devant V. Ex.ce de la manière la plus formelle que je m'unis à la dite protestation contre toutes les atteintes portées à la légitimité & aux droits incontestables de S. M. le Roi D. Pedro IV & de son Auguste Fille la Reine D. Maria da Gloria. Avec une confiance illimitée & après les constantes preuves d'amitié & d'intérêt que le Gouvernem.t de S. M. Ex.ce a témoignés à celui de l'Empereur mon Auguste Maître en sa qualité de Roi de Portugal, je me crois obligé de faire cette déclaration à V. Ex.ce dans la ferme persuasion qu'Elle voudra bien l'accueillir & recevoir les assurances renouvellées de la haute considération avec laquelle &c. Paris ce 6 Juin 1828. S. Ex.ce M.r le Cte de la Ferronnays.

M.r le Cte Je viens d'être informé qu'il M.r le Cte de Porto ayant arrivé à Londres se dispose à se rendre à Paris, chargé d'une mission du Gouvernem.t qui existe maintenant en Portugal; et comme par le fait de tous les rapports officiels entre lui

et le digne Représentant de S. M. le Roi à Lisbonne, ainsi que par les assurances verbales qu'Elle m'a fait l'honneur de me donner, le susdit Gouvernement ne peut être considéré par celui de S. M. I. Ch.ne que comme légitime. Je n'entretiens le moindre doute sur la réception de Mr. le Cte da Ponte, trouvant entièrement inutile de réclamer l'attention de Vre Ex.ce sur le grave préjudice qu'admission de cet Emissaire porterait à la cause de la légitimité de l'Empereur Don Pedro et à sa qualité de Roi de Portugal. Cependant comme la nouvelle de cette étrange mission de Mr. le Cte da Ponte malgré la confiance sans bornes que l'Empereur a dans l'amitié invariable de ceux qui ont 8go de S. M. I. Ch.ne lui serait désagréable dans l'assurance formelle sur la non admission du dit Cte j'ai l'honneur de m'adresser à Vre Ex.ce pour la prier de vouloir bien me donner cette assurance afin que je puisse la transmettre à ma Cour. Dans l'attente que Vre Ex.ce daignera agréer cette très juste demande, je la prierai en outre de recevoir les protestations réitérées de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c. Paris ce 10 juin 1828. S. Ex.ce Mr. le Cte de la Ferronnays.

Mons.r le Cte D'après les désirs qu'Ex.ce m'a fait l'honneur de me manifester dans sa lettre du 17 de ce mois, j'aurai celui de lui transmettre sa lettre ci-jointe de Mr. da Silva que Mr. Hillaud a présentée comme titre de pouvoir obtenir la permission de porter la décoration qui lui a été accordée par S. M. I. Fidèle en apposant à la signature de Mr. da Silva que je reconnais véritable, ma légalisation. J'espère Vre Ex.ce de vouloir bien agréer les sentiments réitérés de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c. Paris ce 23 juin 1828.